

Ce document est une information destinée aux courtiers en assurances. Dans le cadre de la législation Assur-MIFID, il ne peut en aucun cas être distribué aux clients.



Allianz Benelux
Juin 2017

Cyber Plan

En bref

Définition

Cyber Plan propose une assurance des risques cybernétiques qui combine une assistance 24/7 de juristes spécialisés et d'experts informatiques avec des garanties de responsabilité de votre entreprise, la prise en charge des frais de gestion de crise et vos dommages propres (tels la perte d'exploitation, le vol et l'extorsion cybernétiques).



Si la quantité de données générées, transmises et stockées croît à un rythme exponentiel, c'est également le cas des actes malveillants.

Toute perte de données, interruption des activités ou atteinte à la réputation résultant d'une attaque ou d'un incident peut entraîner la disparition d'une entreprise.

La prévention informatique est essentielle et offre, conjointement avec une assurance informatique, une protection en cas de malheur.

Pour qui?

- Les entreprises qui détiennent et traitent des données personnelles (commerce de détail avec e-shop...)
- Les entreprises qui recourent à des procédés technologiques numérisés (fabrication, transports, médias et logistique...)

Ce qui est couvert

Responsabilité civile

- Atteintes aux données personnelles et aux données informatiques
- Atteinte frauduleuse au réseau
- Atteinte par publication / diffusion
- Sanctions administratives
- Réclamations des prestataires de services de paiements électroniques

Dommages propres

- Interruption d'activité
- Vol cybernétique
- Extorsion cybernétique

Frais de gestion de crise

- Frais de gestion de crise, en ce compris les experts IT, les frais juridiques et les frais de gestion de crédit
- Frais de communication aux personnes
- Frais de conseil en restauration d'image
- Frais de résolution, d'amélioration et d'urgence

Comment fonctionne Allianz Cyber Plan en pratique?



! Pour les conditions complètes, veuillez vous référer à la police d'assurance.